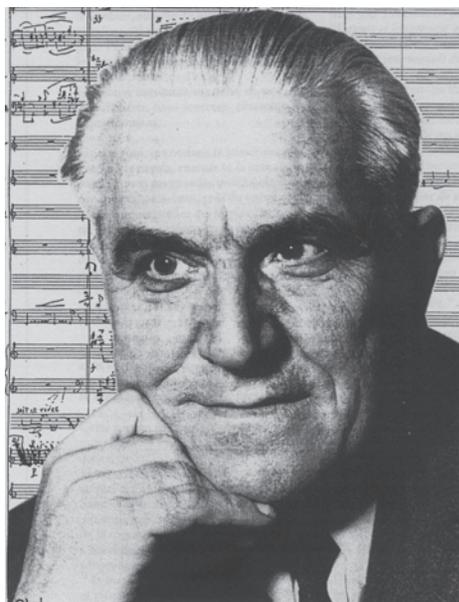


## La sagesse d'un pianiste rêveur, Marcel Mercier

*communication prononcée  
lors de la séance du 5 mai 2011*

par Gilbert ROSE

Aujourd'hui, évoquant la mémoire de Marcel Mercier, j'hésite sur ce que je puis évoquer en premier dans sa complexe existence, pourtant si simple à la fois. Le musicien, bien sûr, pianiste remarquable et interprète respectueux des maîtres qu'il servait. Chercheur infatigable qui va très vite élaborer une manière originale et appliquée d'aborder son instrument, sa pratique, et qu'il perfectionnera au fil de sa vie laborieuse, dans l'exécution comme dans l'éducation. Grand romantique, il excellait dans l'interprétation de Schumann, de Liszt et de Chopin, mais aussi des maîtres de l'École française plus tardive du XX<sup>e</sup> siècle, et même de Stockhausen. Chaque année, il donnait un récital salle Braun et en de nombreux autres lieux. Le dernier se déroula dans la chapelle du collège Jean-XXIII, en 1994, il avait 83 ans.



Le compositeur, déférent envers ses maîtres conservateurs, mais désireux néanmoins aller de l'avant, s'intéressait aux novateurs de la musique d'avant-garde, souhaitant les approcher dans leur recherche. Pour cela il suivit avec application les cours de son confrère Claude Lefebvre dans le cadre des Rencontres Internationales de musique contemporaine, lui, le professeur

chevronné, parmi les jeunes disciples. Il a laissé deux concertos pour piano et orchestre, ainsi que des oeuvres plus grandioses comme *L'Exil et le Retour*, fresque symphonique pour soli, chœurs et orchestre, qui fut créée à Metz le 25 novembre 1945. Des sonates, des mélodies, un quintette avec piano et de nombreuses pièces pour son instrument complètent l'oeuvre de Marcel jusqu'au ballet « *L'Arbre* », que dirigea son fils Jacques en 1973, la cantate « *Le Vitrail de Nicolas Untersteller* » en 1978 et le poème symphonique « *La Nuit illuminée* », créé le 13 décembre 1991, avec un brillant récitant, en la personne de notre vice-président.

L'enseignant, chercheur de la meilleure méthode pour amener les petits doigts malhabiles de ses plus jeunes élèves à acquérir la force et l'agilité pour mouvoir ces lourdes touches noires et blanches. Puis, plus tard, faire passer dans ces mêmes doigts devenus plus agiles, le mécanisme d'abord, puis la subtile conscience du compositeur ; le contact digital sur l'ivoire amenant le geste matériel au niveau spirituel de l'expression, de la pensée créative. Tout simplement, si je puis dire, savoir interpréter, physiquement, le concept intellectuel représenté par ces petits signes qu'on appelle des notes. Marcel l'a inculqué à tous ceux qu'il a guidés, et ils furent nombreux à recevoir son enseignement, lui gardant une grande reconnaissance, avec parfois une petite désillusion. Ainsi, rencontrant une ancienne élève, Marcel lui demanda quelle impression agréable elle ressentait à la fin d'une de ses leçons. Elle répondit : « ... lorsque vous cessiez de me donner un coup de poing sur le bras à chaque fausse note ! ». Quelle ingratitude... Pourtant, comme tant d'autres disciples de Marcel, cette ancienne élève était titulaire d'un premier prix du Conservatoire supérieur de Paris. Le Conservatoire ne fut pas le seul temple où Marcel officia. Acceptant d'aider ses amis dans leur tâche pédagogique, il dispensa son riche enseignement à Bitche avec Robert Fery et, avec moi, à Montigny-lès-Metz.

Marcel fut aussi curieux de toute philosophie, et n'aura jamais le temps d'approfondir tous les centres d'intérêt qu'il approcha, tant ils furent nombreux, mais qu'il aborda néanmoins au cours des années, d'une manière désordonnée peut-être, mais avec une certaine volonté d'aller chercher les réponses aux questions qui le poursuivaient constamment. Toute sa vie il a voulu se perfectionner, alors qu'il avait en lui une profusion de qualités rares que lui enviait son entourage, et qu'il n'exprimait pas toujours, peut-être par respect humain ou timidité intellectuelle.

Chaque fois qu'il abordait un nouveau centre d'intérêt, on sentait en lui une sorte de jubilation devant des domaines inconnus à découvrir et pour lesquels il se dépensait intensément. Quelquefois il se lassait vite et abandonnait sa prospection, alors que d'autres sujets absorbèrent sans relâche son attention.

Ainsi l'orgue... Contrairement au pianiste qui interprète la musique grâce au délicat contact de ses doigts sur le clavier de son instrument, créant des

nuances et des sentiments avec délicatesse car les gestes contrôlent les marteaux, l'organiste, lorsqu'il enfonce les touches, ne peut rien faire pour colorer les sons à sa façon, ils sortent des tuyaux dans leur amplitude immédiate. L'interprétation de l'organiste réside dans les différents jeux qu'il peut mélanger et le rubato surtout, dans lequel Marcel était passé maître, également dans l'improvisation dont sa science de l'écriture lui permettait les plus grandes audaces. Après celle de la cathédrale, les autres tribunes où il a laissé son souvenir furent l'église Sainte-Thérèse, avec Émile Weinberg et la synagogue, en compagnie de Sylvain Binn, tous deux chefs de choeurs.

Le clavecin fut une autre affaire. L'instrument ne correspondait pas au tempérament de Marcel. En effet, ne pouvant dominer la plume d'oie qui gratte la corde avec toujours la même nuance, il se sentait frustré dans son désir d'interprétation. Il ne lui restait que la réalisation de la basse, mais cela, il le trouvait déjà dans le jeu de l'orgue. Aussi, abandonna-t-il rapidement la pratique du clavecin, après quelques années passées dans mon ensemble *Les Instruments anciens de Lorraine*, au début de ses activités.

Les timbales ne l'ont jamais vraiment intéressé. Il fut obligé de les pratiquer, car le poste de professeur de piano au conservatoire était, à ce moment, associé à celui de timbalier à l'orchestre. Henri Graebert l'avait été avant lui. Aussi fut-il soulagé de se défaire de cette occupation en 1949, ce qui amena mon arrivée à Metz l'année suivante.

Je n'aurai garde d'oublier le poète qu'il fut sa vie durant, jusque dans l'écriture de ses Mémoires, qu'il titra *Mémoires protéiformes*, sans doute parce que, dans leur rédaction, il alternait la prose et les vers, et changeait constamment sa forme d'écriture. Parlons-en de ces Mémoires... Si j'en crois ses propos, ce sont ses enfants qui l'ont incité à les rédiger, lorsque, retraité, ses nombreuses activités s'étant éclaircies, il se retrouva fort désorienté, n'ayant plus que son piano pour occuper son temps. C'était beaucoup et trop peu à la fois pour un homme aussi actif. Aussi l'idée de ses enfants, après l'avoir fâché, lui donna des idées poétiques pour perpétuer ses souvenirs. Et Dieu sait s'il en avait...

Et puis l'amitié, que Marcel donnera avec délicatesse, voire pudiquement à ceux qu'il appréciait. Il ne disait jamais : « *Tu es mon ami et je t'aime* », mais, sans l'exprimer directement, donnait, par son comportement, des signes qu'il fallait discerner, car ils ne se répétaient pas. Ainsi, un jour de 1981, Marcel me dit : « *J'ai proposé ta candidature à l'Académie. Tu verras, ça te plaira* ». Il ne m'avait pas demandé mon avis, pour lui c'était évident. Déjà, il m'avait fait obtenir, également sans m'en parler, le prix artistique de notre compagnie, récompense qui me fut remise à l'Hôtel de Ville le 6 octobre 1960 par le président Gabriel Hocquard, alors que deux autres débutants de carrière, Raymond Baro et Jean-Marie Pelt recevaient chacun un prix scientifique.

Je ne parlerai pas de la foi de Marcel, son grand ami Robert Fery pourrait en témoigner ; elle m'a frappé particulièrement lors de la disparition de son fils aîné Jean-Marc, et je l'ai évoquée ici même, dans mon éloge, lors de son propre décès. Ce drame qui aurait pu la détruire, a renforcé sa croyance, alors que d'autres se seraient révoltés.

Je pourrais ainsi deviser sur les qualités intellectuelles, réceptives, musicales, bien sûr, et affectives de Marcel Mercier durant plus de temps que celui qui m'est imparté. Mais je souhaite vous parler aussi de la carrière de notre ancien confrère, car vous êtes nombreux ici à ne la pas connaître, étant trop jeunes.

J'ai demandé à notre secrétaire général de pouvoir évoquer Marcel Mercier aujourd'hui particulièrement, et je le remercie d'avoir accepté, parce qu'il aurait eu cent ans le 18 de ce mois d'avril écoulé, étant né en 1911. Les parents de Marcel tenaient le restaurant *Au retour du Pêcheur*, spécialisé à l'époque, dans la friture de Moselle. Encouragé par ces derniers, ses premières études musicales à Metz furent tout à fait normales, il avait des dispositions pour la musique et le piano. Élève de Henri Graebert pour l'instrument et de René Delaunay pour l'harmonie, il franchit avec aisance les différents stades de son éducation musicale. Marcel eut donc une enfance et une première jeunesse très heureuses, partageant son temps entre les études, la musique et les amis.

Puis, il partit pour Paris poursuivre ses études musicales supérieures. Comme beaucoup, il se heurta à une atmosphère très différente de la quiétude et des habitudes provinciales. À Paris, tout est remis en question ; de meilleur à Metz, on se trouve confronté à tous les talents du pays, et je vous assure que cette évidence vous secoue sérieusement quand on n'y est pas préparé. C'est d'autant plus vrai lorsque l'instrument est sollicité par un grand nombre d'interprètes, ce qui est le cas pour le piano.

Marcel surmonta ce premier handicap, mais il y en eut d'autres... D'abord, il entra à la Scola Cantorum où il travailla le piano avec Paul Braud, grand ami de César Franck, et obtint un diplôme supérieur. Il reçut aussi quelques leçons de Nadia Boulanger, avant le départ de celle-ci pour les États-Unis. Ensuite, il fut admis au Conservatoire dans la classe de fugue de Georges Caussade, puis dans celle de composition de Henri Busser. Ce dernier le prépara pour le concours du prix de Rome en 1938. À cette occasion, il rencontra pour la première fois Pierre Sancan et sympathisa avec ce futur concertiste, amitié durable.

Marcel échoua pour ce premier essai, mais aussi son ami Sancan et Gallois-Montbrun, et ce fut Henri Dutilleux qui obtint le privilège de passer trois années à la villa Medici à Rome. C'était néanmoins, pour notre futur confrère, un excellent début sur le chemin de la réussite. N'oublions pas les

échecs célèbres, Saint-Saens ou Ravel. Il allait travailler une nouvelle année et sûrement, son prochain concours serait le bon.

Hélas, c'était compter sans les événements que je n'ai pas besoin de vous décrire, qui furent pour Marcel Mercier la fin de ses espérances. Mobilisé, il fut affecté à un orchestre militaire dirigé par son ancien professeur de solfège, Albert Ehrman, destiné à distraire les soldats sur le front pendant la drôle de guerre. Mais dès les premiers combats, Marcel fut fait prisonnier puis libéré parce que Lorrain, et rentra à Metz. Par pour longtemps, car il repartit pour Paris à vélo, et réussit à passer au travers des contrôles par ruse et intelligence. C'est alors, au moment où il reprenait le cours de ses études, qu'il apprit que ses parents avaient été expulsés et avaient besoin de lui. Il entreprit alors un périple des plus périlleux, toujours à bicyclette, l'empêchant de poursuivre ses études de composition.

Il ne m'est pas possible, malgré le pittoresque de ses périples, de les narrer en détail. Pour résumer, il retrouva ses parents dans le Midi, rencontra Jacqueline à Bergerac et l'épousa en 1941 ; elle lui donna un fils, Jean-Marc le 4 avril 1942 à Toulon. Le premier de cordon, dira Marcel bien plus tard. Les événements vont alors s'enchaîner : Henri Busser lui propose de concourir à nouveau pour le prix de Rome. Il partit en catastrophe pour Paris, arriva épuisé, au milieu des épreuves et échoua cette fois définitivement. Un ami, pour le consoler, lui dit : « *Tu n'as pas eu le Prix de Rome, essaye donc le Prix Cognac !* ». Il ne croyait pas si bien dire...

Heureusement, René Delaunay, qui dirigeait alors le conservatoire de Saint-Étienne, lui proposa un poste de professeur de piano qu'il accepta avec soulagement. C'est dans cette ville que naquirent Michel en 1943 et Dominique, seule fille de la fratrie, en 1944.

De retour à Metz après la libération de la ville, trop âgé pour espérer une carrière nationale, Marcel dut se résigner à rester dans sa ville natale, pour notre bonheur, où il fit son nid définitivement, et dans lequel Jacqueline déposa, le 11 novembre 1945, notre confrère Jacques. François suivit en 1948 et Emmanuel en 1949. Le Prix Cognac n'était pas bien loin...

Pour leur éducation musicale, il a confié ses enfants à quelques confrères du Conservatoire, gardant sa fille Dominique pour lui. En ce qui me concerne, c'est Jacques qui est entré dans ma classe ; il aurait pu tomber plus mal, peut-être... moi aussi. Marcel enseigna au Conservatoire durant trente années, de 1945 à 1974. Parmi les nombreux élèves qu'il a formés, un grand nombre ont effectué une carrière musicale. Je n'en citerai aucun pour n'oublier personne.

Marcel reçut le Prix artistique de l'Académie en 1958, fut reçu membre associé-libre le 4 décembre de la même année sur proposition de Étienne Harsany et Henri Graebert. Il devint titulaire le 5 décembre 1961, après un

rapport de Fernand Barres. Alors, il ne perdit pas de temps, l'amitié vous-dis-je... Il parraina l'entrée dans notre compagnie du pasteur Griesbeck, puis, en 1967 du directeur du Conservatoire Jean-Sébastien Bereaud. L'un ayant disparu et le second ne s'intéressant guère à nos travaux, il finit, le 7 mai 1981, par prononcer le rapport qui me fit entrer dans cette salle en qualité de membre correspondant. Il y aura 30 ans après-demain.

Tranquillisé par la présence d'autres musiciens à l'Académie et incommodé par une gêne oculaire incurable, il demanda, le 8 novembre 1963, à redevenir membre associé-libre, requête refusée par le président Hubert Saur. Il récidiva le 12 février 1970, nouveau refus du président Eugène Voltz. À sa troisième tentative le 7 janvier 1990, le président Jean-Marie Rouillard le fit admettre parmi les membres honoraires. Il avait démissionné de la commission des Arts le 29 décembre 1968, cédant sa place à Alfred Griesbeck.

La première communication de Marcel, en 1958, fut une réflexion réparatrice pour Florent Schmitt, compositeur lorrain interdit en 1945 malgré son immense talent et réhabilité depuis. Notre confrère n'admettait pas que l'on puisse laisser dans l'ombre des chefs-d'œuvre d'une valeur inestimable, pour une attitude aujourd'hui compréhensible. Puis en 1965, « *En guise d'ouverture pour l'année Saint-Chrodegang* » lui permit de louer les mérites de l'organiste d'église et regretter l'abandon du chant grégorien dans les offices religieux. En 1971, il rendit un hommage émouvant à René Delaunay, décédé trois ans plus tôt. Marcel avait conservé beaucoup d'affection pour le maître qui l'avait initié aux mystères de l'harmonie, et qui fut à deux reprises notre président.

Le 27 février 1972, Marcel présenta à l'Académie une séance peu ordinaire, qu'il avait intitulée « *Florilège d'expression au piano* », au cours de laquelle il se dépassa comme commentateur, historien et analyste de la musique et surtout comme pianiste virtuose. D'une manière toute personnelle, il parla et joua alternativement, captivant l'attention de ses confrères avec simplicité pour la parole et une grande sincérité d'expression sur le clavier. Je n'étais pas présent ce jour-là, n'appartenant pas encore à l'Académie, mais je sais que personne n'est parti avant la fin de la séance...

À l'approche de Pâques 1977, il refusa que fut publiée sa dernière communication « *Notes sur des musiques sans notes* », sans en donner la raison. Puis on ne revit plus Marcel à l'Académie...

C'est durant cette dernière période de son existence que Marcel offrit son immense talent de pédagogue à ses amis directeurs d'une école de musique ; je sais avec quel enthousiasme il prenait le train pour Bitche (trois heures !) car il allait donner à de jeunes pianistes les moyens d'entrer dans le merveilleux pays du rêve où lui-même avait vécu si intensément et qu'il voulait à tout prix continuer à partager. Je le répète, il fut un pédagogue hors du

*La sâpience d'un pianiste rêveur, Marcel Mercier*

commun et souhaita jusqu'à son dernier souffle faire passer l'étincelle dont il était porteur.

C'est aussi à ce moment qu'il composa son oeuvre la plus sincère et la plus élaborée, « *La Nuit illuminée* », que j'ai évoquée tout à l'heure. Préparant toujours de nouvelles pièces, il s'obligeait à donner toute son énergie dans l'exécution d'oeuvres demandant un effort physique considérable, comme celles de Listz, par exemple, mais, curieusement, trouvait le repos de l'âme avec Beethoven, lequel était pourtant un grand tourmenté.

En ai-je assez dit sur notre talentueux confrère disparu ? Certainement pas ! Mais je vais néanmoins m'arrêter dans la relation de mes souvenirs émus sans pour autant les sortir de ma mémoire, car « *Qui bien aime, tard il oublie* ». ■

